

ARTICLE 1 - OBJET

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) ont pour objet de définir les droits et obligations de la société TEKZONE et de ses clients dans le cadre de la fourniture de services de formation professionnelle et de solutions d'automatisation pour entreprises.

ARTICLE 2 - ACCEPTATION DES CGV

Toute commande de services implique l'adhésion pleine et entière aux présentes CGV, qui prévalent sur tout autre document.

PARTIE 1 - FORMATION

ARTICLE 3 - INSCRIPTION AUX FORMATIONS

Les formations sont accessibles aux entreprises et particuliers via le site internet ou par contact direct. L'inscription est validée à réception du paiement.

ARTICLE 4 - TARIFS ET MODALITÉS DE PAIEMENT

Les tarifs sont indiqués en euros et s'entendent toutes taxes comprises (TTC). Le paiement peut se faire par virement bancaire, carte bancaire ou tout autre moyen mentionné sur le site.

ARTICLE 5 - ANNULATION ET REPORT

- **Par le client** : Toute annulation doit être notifiée par mail. Un remboursement partiel ou total peut être envisagé selon le délai de prévenance.
- **Par TEKZONE** : En cas d'annulation par TEKZONE, un remboursement total sera effectué.

PARTIE 2 - AUTOMATISATION POUR ENTREPRISES

ARTICLE 7 - PRESTATION DE SERVICES

TEKZONE propose des solutions d'automatisation visant à optimiser les processus internes des entreprises. Un audit initial peut être réalisé pour évaluer les besoins du client.

ARTICLE 8 - MODALITÉS DE LIVRAISON

Les solutions d'automatisation sont livrées sous forme de logiciels, d'intégrations ou de paramétrages techniques. Un accompagnement est inclus selon les conditions du devis.

ARTICLE 9 - GARANTIES ET SUPPORT TECHNIQUE

Un support technique est assuré pendant une période définie dans le contrat. Passé ce délai, une maintenance pourra être proposée sous forme d'abonnement.

ARTICLE 10 - LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

TEKZONE ne peut être tenue responsable des conséquences d'une mauvaise utilisation des solutions d'automatisation, ou d'une panne des logiciels utilisés pour l'automatisation.

DISPOSITIONS COMMUNES

ARTICLE 11 - CONFIDENTIALITÉ ET PROTECTION DES DONNÉES

Les parties s'engagent à respecter la confidentialité des informations échangées dans le cadre des prestations.

ARTICLE 12 - FORCE MAJEURE

Aucune des parties ne pourra être tenue responsable d'un manquement à ses obligations en cas de force majeure.

ARTICLE 13 - LITIGES ET DROIT APPLICABLE

Les présentes CGV sont soumises au droit français. Tout litige sera soumis aux tribunaux compétents de la juridiction du siège de TEKZONE.

Fait à Marseille, le 01/03/2025,